



Sommaire

▷ En bref

- Foncier public : de nouvelles mesures
- La précarité recule dans la fonction publique
- Le CFL conteste la réduction des dotations de l'Etat

▷ Transports

- Mixité des métiers : le monde des transports aussi

▷ Territoires

- Politique de l'eau : des projets de grande envergure
- L'avenir de France 3 : entretien avec Anne Brucy

▷ Laïcité

- Réussir l'intégration : entretien avec Antoine Homé
- Le dictionnaire amoureux d'Henri Pena Ruiz

▷ A lire

- Le centenaire de Jaurès
- Retours sur l'histoire
- Estier, Dray, de La Gontrie, Sapin...

▷ L'élú de la semaine

- Damien Carême

▷ Annexes

- Les séminaires de Condorcet Formation
- La FNESR et les Dircab mutualisent leurs services
- Bulletins d'abonnement

L'équipe de Communes de France souhaite à ses lecteurs de bonnes vacances et leur donne rendez-vous à La Rochelle, au séminaire d'été des élus socialistes et républicains, à partir du 27 août

ÉDITORIAL, par Carlos Da Silva

Une décentralisation approfondie, lisible et simplifiée

Depuis trente ans, la décentralisation a profondément modifié l'architecture de la France et transformé la société. Concilier l'unité de l'Etat avec la puissance des collectivités territoriales et l'exercice de la démocratie locale, tel est le principe qui a guidé ce processus. Cette avancée majeure fait désormais partie des acquis auxquels nous sommes toutes et tous attachés. Elle fait partie de notre bien commun.



Mais notre organisation territoriale est devenue trop complexe, trop lourde, peu lisible pour nos concitoyens, nos associations et nos entreprises. Pourtant, toutes les Françaises et tous les Français ont droit à la même qualité de service public, qu'ils vivent dans les territoires urbains ou ruraux. Nous, élus de la République, en étions tous convaincus même si, jusqu'à maintenant, la somme de nos bonnes volontés n'avait pas permis d'aboutir aux améliorations nécessaires.

Aussi, la volonté du président de la République a été d'engager vigoureusement une nouvelle réforme de notre territoire afin de poursuivre le travail engagé pour une décentralisation approfondie, lisible et simplifiée.

Cette réforme territoriale de grande ampleur va alléger l'organisation de notre pays. Elle le dote notamment de régions fortes, capables d'assurer pleinement le développement, la structuration et la modernisation de tous les territoires. Elle s'inscrit dans la dynamique de modernisation et de meilleure efficacité de l'action publique.

Le 23 juillet dernier, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi relatif à la délimitation des régions, deuxième texte de cette réforme d'envergure après la loi sur les métropoles, en dépassant les clivages traditionnels. Le débat parlementaire, riche et passionnant, a permis d'établir une carte des régions fidèle aux aspirations d'une majorité de Français. Cette nouvelle organisation régionale a d'ailleurs été adoptée à une large et très plurielle majorité.

En cette période de crises et de transformations du monde qui appellent d'immenses réformes, il est légitime que les élus commencent par se réformer eux-mêmes en faisant preuve de responsabilité. Nous devons montrer l'exemple, penser l'intérêt du pays en ayant une vision de son avenir plus que de son passé. S'il faut respecter les identités locales, toutes les identités, il ne faut pas craindre de les allier pour être plus forts encore. Cette carte n'est pas celle de la droite ou de la gauche, mais bien celle de toutes les Françaises et de tous les Français. Une carte qui fait pleinement entrer la France et la République dans le 21^e siècle.

Pour que la mise en œuvre de cette grande réforme puisse enfin intervenir, il appartient désormais au Sénat de prendre toute sa responsabilité, dès la rentrée prochaine.

Carlos Da Silva,
député et vice-président
du Conseil général de l'Essonne,
porte-parole du Parti socialiste

Foncier public : de nouvelles mesures

Sylvia Pinel, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, a installé la Commission nationale de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier, présidée par Thierry Repentin, sénateur de Savoie, afin de renforcer la mobilisation du foncier public. L'installation de cette commission fait partie des mesures présentées le 25 juin dernier pour relancer la construction de logements. La France compte plus d'un million de demandeurs de logement social, dont environ un tiers en Ile-de-France. L'augmentation des loyers privés et la crise économique poussent de nombreux ménages vers l'habitat social. Face à cette situation, la mobilisation du foncier public est nécessaire. De plus, la construction de logements locatifs sociaux bien implantés est un élément indispensable pour favoriser la mixité sociale et l'égalité. Le dispositif de mobilisation du foncier public pour créer des logements permet notamment aux collectivités territoriales d'acquérir des terrains appartenant à l'État ou à des établissements publics à un prix inférieur à leur valeur, dès lors qu'ils s'engagent à y construire du logement social.

Aujourd'hui, sur près de 300 terrains publics (représentant plus de 5 millions de m²) recensés dans les territoires, les projets de construction de logements sont encore trop peu nombreux pour contribuer au "choc foncier" dont la France a besoin. « *Il faut donc aujourd'hui renforcer le dispositif et lui donner un nouvel élan tout en assurant un meilleur suivi* », a déclaré Sylvia Pinel. Pour accélérer la mobilisation du foncier public, la ministre a chargé les préfets de faire émerger des projets de construction de logements ciblés parmi les terrains déjà identifiés. La Commission leur accordera un suivi spécifique pour accélérer leur mise en œuvre. Par ailleurs, un pilotage resserré au niveau national sera assuré par Thierry Repentin pour accompagner les dossiers les plus complexes, lever les freins et lancer des projets de construction.

Nouveaux CPER : mieux répondre aux défis des territoires

Sylvia Pinel, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, a présenté le 16 juillet en conseil des ministres les nouveaux contrats de plan État-régions (CPER) 2015-2020. Véritables outils de la politique publique de l'égalité des territoires, ces contrats incarnent la confiance renforcée de l'État vis-à-vis des régions et des collectivités.

Dès septembre, des négociations s'engageront avec les exécutifs régionaux pour aboutir à la signature de ces nouveaux contrats avant la fin de l'année, pour une mise en œuvre effective dès le début 2015. Toutes les collectivités y seront associées : les départements, les futures métropoles, les communautés de communes et les mairies. L'État mobilisera 1.6 milliard d'euros par an de 2014 à 2020. D'autres sources de financement seront également engagées via certains opérateurs de l'État et une partie du Programme des investissements d'avenir qui sera territorialisée.

Ces contrats de plan s'organiseront autour d'une priorité transversale : l'emploi. Cinq volets essentiels pour investir dans l'avenir ont été définis par le Premier ministre : mobilité multimodale ; transition écologique et énergétique ; numérique ; innovation, filières d'avenir et usines du futur ; enseignement supérieur, recherche et innovation. L'Association des régions de France, que préside Alain Rousset, a salué cette « relance » des CPER, mais dit regretter « *l'absence de l'agriculture et de la pêche, mais aussi de la culture dans les thématiques qui feront l'objet d'une contractualisation* ».

Retour sur les scrutins du printemps

Une enquête de l'institut *Harris Interactive* vient apporter son lot de réponses après la récente séquence électorale du printemps. C'est une occasion d'analyser quelques phénomènes essentiels à la situation électorale du pays marquée aux municipales par un effondrement de la gauche et aux élections européennes par une sensible percée du Front national.

Selon l'Institut, les jeunes se caractérisent par un comportement électoral alliant abstention massive, forte mobilisation de l'électorat FN mais également une paradoxale propension plus forte que le reste de la population à voter à gauche. Toutefois, c'est parmi les jeunes hommes ouvriers que le FN semble trouver des électeurs particulièrement convaincus. Cette enquête vient corroborer les travaux faisant de la mutation de notre appareil productif une des clés du basculement à l'extrême droite de nombre d'ouvriers. Les ouvriers des grandes unités de production votent davantage à gauche que la moyenne des Français et nettement moins pour le FN que leurs collègues des petites unités de production, phénomène observé depuis 30 ans selon des modalités diverses dans toute l'Europe. Quant au mariage pour tous, il n'explique nullement le vote FN. En revanche, s'identifier à la "classe modeste" est largement corrélé au vote FN quand s'identifier à la "classe aisée" l'est au vote pour les partis de gouvernement. Les déterminants sociaux, sécuritaires et xénophobes du vote FN sont très forts.

L'électorat de 2012 de François Hollande s'est à la fois massivement abstenu et dispersé en 2009. Le maintien de la gauche radicale organisée au sein du Front de Gauche à des scores modestes s'explique certes par une faible mobilisation de son électorat, pessimiste, et qui ne semble pas trouver dans le bulletin de vote une voie pour se faire entendre, mais traduit une situation plus générale en Europe. "L'opposition de gauche" semble ne pas trouver prise électoralement parlant. Cela démontre le chemin difficile qui est celui de la gauche radicale face à la social-démocratie, non seulement en France mais dans l'ensemble de l'Europe.

Reste que selon d'autres études, dont celles de Joël Gombin, dans environ 5 500 communes il s'est trouvé davantage d'électeurs qu'à la présidentielle pour voter FN et ce malgré une augmentation de l'abstention, ce qui traduit une progression qui va au-delà de la seule bonne mobilisation de son électorat.

Gaël Brustier

Bilan des journées d'Avignon

« Le rendez-vous traditionnel FNESR/PS s'est tenu au Festival d'Avignon, où les élus socialistes et républicains et les membres de la commission nationale Culture du Parti socialiste ont eu le plaisir d'accueillir la ministre de la Culture, Aurélie Filippetti. La présence de la ministre, comme ses propos, ont été salués par les militants et les élus qui dénoncent avec force les pratiques d'intimidation face à la main tendue du gouvernement. En réponse à la mobilisation des intermittents, cette rencontre a été l'occasion de rappeler le soutien du Premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis, au dialogue et à une solution concertée pour revisiter le système d'assurance-chômage, dans le maintien de la solidarité interprofessionnelle et par un dialogue apaisé entre toutes les parties concernées.

Nous regrettons vivement le silence de toutes les instances politiques ou syndicales présentes au Festival face à ce refus du dialogue, face à la violence des interdictions de séjour à l'encontre des membres du gouvernement. Avignon est un festival historiquement visité par la classe politique et les socialistes en particulier, c'est un lieu de débat où s'est écrit en partie la décentralisation culturelle : considérer *persona non grata* notre ministre de la Culture est une grave atteinte à la liberté et à la République.

Face à l'inquiétude des artistes et des professionnels, qui s'exprime largement dans une période de restrictions budgétaires ou face aux tentatives de repli suite aux alternances municipales, le PS a rappelé également la place essentielle de la culture dans la réforme territoriale engagée. Seul l'engagement fort de l'Etat et des collectivités territoriales apportera la garantie d'une politique culturelle ambitieuse portée par les élus, les artistes et les associations, assurant à tous les citoyens un accès à la culture et à l'art dans tous les territoires ».

Communiqué de Karine Gloanec-Maurin, secrétaire nationale du PS à la culture, le 21 juillet 2014

Corse : le gouvernement rappelle les principes républicains

Marylise Lebranchu s'est rendue le 18 juillet à Ajaccio, dans le cadre de ses échanges autour de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, pour faire le point sur les travaux engagés concernant la réforme institutionnelle de la Corse. Elle a participé à une réunion du comité stratégique sur les évolutions institutionnelles mis en place par la Collectivité territoriale (CTC) et l'Assemblée de Corse. Concernant les revendications portant sur le statut de résident et la co-officialité de la langue corse, elle a rappelé, à l'instar du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, que le gouvernement n'était pas favorable à ces mesures, même s'il partage le diagnostic concernant « *la pression foncière intenable sur l'île et la nécessité de promouvoir la langue corse* ».

Très ancienne revendication des groupes nationalistes, le statut de résident a été voté par l'Assemblée de Corse sur proposition de son président, Paul Giacobbi (PRG). Comme le soulignait le ministre de l'Intérieur le 30 juin lors d'un débat au Sénat sur l'évolution de la Corse, ce statut « *se heurte au principe d'égalité face à la propriété, principe éminemment républicain, figurant dans la Déclaration des droits de l'homme et qui fait partie du bloc de constitutionnalité* ». Une position que partage également le sénateur PRG de Corse du Sud Nicolas Alfonsi, vice-président de la commission des lois du Sénat, qui dénonce un vote qui « *se range aux positions du FLNC* ». Rappelons que la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale votée en février dernier à l'initiative de François Lamy, alors ministre délégué à la Ville, a même instauré le lieu de résidence comme « *critère illégal de discrimination* ». Autant d'éléments qui vont à l'encontre de cette disposition très controversée, philosophiquement, politiquement et juridiquement.

P. F.

La précarité recule dans la fonction publique

Le Sénat vient de faire le point à mi-parcours de l'application de la loi du 12 mars 2012 pour lutter contre la précarité dans la fonction publique, loi qui transposait le protocole signé en mars 2011 par l'Etat et six syndicats (UNSA, CGT, FO, CFDT, CGC, CFTC).

Les résultats sont variables selon les fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière) et selon les catégories d'agents (A, B, C). Ainsi, si « *les ministères ont joué le jeu* », par exemple en ouvrant 7 793 postes principalement à l'Éducation nationale et la Recherche, la fonction publique hospitalière se heurte pour certains postes d'encadrement à un problème d'attractivité, les rémunérations étant plus intéressantes quand elles relèvent d'un exercice libéral ou sous contrat.

La fonction publique territoriale, qui n'a pas la même structuration hiérarchique (importance de la catégorie C, des temps non-complet ou partiel), confirme la grande précarité des agents recrutés sur des postes d'exécution. Alors qu'elle compte 65,2 % d'agents en catégorie C, seuls 42 % des 43 000 postes de contractuels éligibles semblent intégrables et tous ne seront pas pourvus, notamment dans les collectivités qui n'organisent pas la sélection professionnelle. Dans les collectivités locales, au terme du plan quadriennal en mars 2016, 10 000 agents devraient être titularisés en catégorie A, 9 000 en B et 12 500 seulement en C. Les rapporteurs Philippe Kaltenbach (PS) et Jacqueline Gourault (UDI) proposent des mesures pour faciliter l'intégration des territoriaux dans la FPT, tout en tenant compte des difficultés de recrutement dans certaines collectivités territoriales.

Jean Cordelier

Le Comité des finances locales conteste la réduction des dotations de l'État

L'Association des maires de grandes villes et l'Association des communautés urbaines se sont félicitées du vote du Comité des finances locales demandant le réexamen du plan de réduction des dotations de l'État, tant en ce qui concerne son volume que son rééchelonnement. Cette demande fait suite à un courrier adressé par six associations d'élus (AMGVF, ACUF, AMF, APVF, AMRF, Villes de France) au président du CFL dans lequel elles demandent que les pouvoirs publics présentent une étude d'impact sur les conséquences économiques de l'effort exigé des collectivités locales (soit 28 milliards d'euros cumulés entre 2014 et 2017) avant l'examen en conseil des ministres de la prochaine loi de finances. C'est en effet au cours de sa réunion du 16 juillet dernier que cette position a été adoptée et présentée par son président, André Laignel, dans la foulée. Avant d'évoquer la répartition des dotations, le CFL revendique comme préalable d'en discuter le montant avec le gouvernement. D'abord pour tenter de réduire l'effort demandé aux collectivités locales sur la période 2015-2017, ensuite pour en obtenir la progressivité et enfin qu'une partie de cet effort soit utilisé pour financer le fonds de soutien à l'investissement local. Les élus locaux membres du CFL redoutent en effet l'impact de cet effort sur l'investissement, les services publics, l'endettement public et l'emploi. L'Association des petites villes de France a d'ailleurs saisi le Premier ministre en soulignant « *l'effet récessif probable de la baisse annoncée des dotations aux collectivités locales* »; des petites villes qui prévoient de réduire leurs investissements de 30 à 40 % avec les conséquences sur la croissance et l'emploi qui en découlent.

Au menu des travaux du CFL figuraient aussi les conclusions du groupe de travail sur les dotations et la péréquation. André Laignel a souligné que le CFL avait « *pour la première fois posé des points de doctrine sur ce que devrait être une réforme de la fiscalité locale* », observant pour le déplorer qu'aujourd'hui, les trois quarts des ressources locales reposent sur les impôts ménage depuis la disparition de la taxe professionnelle. À l'ordre du jour de cette dernière réunion avant la pause estivale, le CFL a également adopté le 19^e rapport de l'Observatoire des finances locales, qui fait ressortir plusieurs éléments: la part des collectivités locales dans l'investissement public s'élève à 70 %; en deux ans, les collectivités locales ont enregistré une baisse de l'ordre de 19 % de leur épargne nette; la part des collectivités locales dans la dette publique s'élève à 9,4 %, en légère baisse. Deux projets d'ordonnance, l'un sur les métropoles, l'autre sur celle de Lyon en particulier, ont été adoptés à l'occasion de cette réunion du CFL.

P. F.

Hyperruralité: le rapport Bertrand

Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée en février dernier, le sénateur de la Lozère Alain Bertrand a remis à Sylvia Pinel, ministre de l'Égalité des territoires, un rapport « *Pour le développement et la mise en capacité des territoires hyper-ruraux* ». Le rapport s'attache à définir le concept d'Hyper-ruralité, qui concerne 250 bassins de vie, 3,4 millions d'habitants et 26 % du territoire national. Ces territoires se distinguent notamment par leur faible densité d'habitants et leur enclavement qui rendent plus difficiles la mise en œuvre d'initiatives et de projets. Pour autant, l'hyper-ruralité présente de nombreuses opportunités de développement économique, social et environnemental, qui peuvent être mises au service de notre pays dans son ensemble.

Convaincu qu'il est nécessaire de conforter le potentiel des territoires hyper-ruraux, Alain Bertrand fait des propositions visant à « *restaurer l'égalité républicaine* » en adaptant nos politiques et en créant des dispositifs dédiés à ces territoires pour accroître leur développement. La ministre a salué le travail mené par Alain Bertrand. Ses propositions seront rapidement expertisées par le Commissariat Général à l'égalité des territoires et pourront utilement enrichir les Assises des ruralités qui se tiendront à l'automne, fait-on valoir au ministère.

L'Etat du Canal soutenu par la ministre de la Jeunesse

La ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports s'est rendue, le 29 juillet à Bondy, ville qui bénéficie du deuxième plan de rénovation urbaine le plus important de Seine-St-Denis. Elle y a découvert les opérations menées pour la 7^e édition de "L'été du Canal", sur les berges de l'Ourcq.

Ce dispositif, mis en place par les villes de Bondy et de Noisy-le-Sec, accueille gratuitement environ 1 450 enfants par jour pendant le mois de juillet. « *Le matin, le centre n'est ouvert qu'aux enfants des centres de loisirs, puis de 15h à 19h, c'est pour tous les jeunes* », explique Sofia Bellal, responsable du site: « *Cela demande plusieurs équipes de professionnels venant des deux communes. En tout, il y a 21 personnes mobilisées en permanence* », précise-t-elle. Après avoir apprécié une fresque murale réalisée lors de l'atelier street-art, Najat Vallaud-Belkacem a pu discuter avec des enfants « *enchantés* » par les activités proposées. Au programme de la matinée, du baby-foot humain, du trampoline et de nombreux jeux sur le plan d'eau: « *Les enfants adorent les activités nautiques. On en profite pour leur apprendre les règles de sécurité* », indique Khalid, animateur de la ville de Bondy. Tout en resserrant le gilet de sauvetage de l'un des enfants, Razika confie que, « *mis à part quelques accrochages avec des parents parfois impatients, l'ambiance est excellente, au sein de l'équipe et avec les enfants* ». Le dispositif sera renouvelé l'année prochaine, pour le bonheur de tous.



Arthur Créhalet

Mixité des métiers : le monde des transports aussi



Dans la conscience populaire, s'il y a bien un secteur professionnel qui n'a pas une image féminine, c'est bien celui des transports. Les ministres des Droits des femmes et des Transports, Najat Vallaud-Belkacem et Frédéric Cuvillier, ont choisi d'unir leur force pour faire de ce secteur le premier engagé pour la mixité des métiers. Ils se sont engagés dans le premier plan sectoriel

La mixité des métiers est une des grandes causes du gouvernement pour l'année 2014. Le ministère des Droits des femmes a lancé, en partenariat avec les fédérations professionnelles, organismes paritaires collecteurs agréés et fondations d'entreprises, une série d'initiatives pour faire progresser la mixité dans dix secteurs stratégiques, déficitaires en la matière et porteurs d'emplois. Pour la première fois, la mixité des métiers devient une politique publique à part entière. Ce programme ambitionne de rendre un tiers des métiers mixtes pour 2015. Aujourd'hui, ils ne le sont qu'à 12 %. Najat Vallaud-Belkacem a mis en avant 10 secteurs prioritaires pour promouvoir la mixité et l'ouverture. Le transport fait partie de cette liste et en devient le laboratoire d'expériences. « 10 familles de métiers concentrent l'emploi des femmes sur 90 familles de métiers. Il y a eu des pionniers mais ce n'est pas assez. Certains ont pu donner l'exemple, je pense à la première femme pilote de chasse », précise la ministre.

Un changement de pensée

Pour réussir une bonne transition vers la mixité des métiers, il a fallu « identifier les secteurs les moins mixtes », comme le précise Frédéric Cuvillier. Le monde des transports en est un. L'ouverture à la mixité dépasse le simple transport routier. Elle s'ouvre aux autres branches du secteur, comme le transport de personne ou de public scolaire, les réseaux de transport urbain et même le transport marin. Dans son ensemble, l'ouverture à la mixité de ce secteur est reconnue comme un véritable enjeu de société.

« La présence féminine est une véritable valeur ajoutée pour les sociétés. Elle apporte une sorte de confiance », ajoute le secrétaire d'État aux Transports. La mixité professionnelle dépasse « le simple cadre

du monde du travail », elle apporte « une plus grande compétitivité et augmente le dynamisme de la France », souligne la ministre des Droits des femmes. Ajoutant que « la mixité professionnelle ne se limite pas à ouvrir les portes aux femmes à des métiers jusqu'ici plutôt masculin. Nous souhaitons ouvrir des métiers plutôt de vocations féminines comme les métiers de la petite enfance ou la présence masculine est encore peu nombreuse ».

Un plan sectoriel

Les ministres ont signé le premier plan sectoriel pour la mixité des métiers avec les partenaires du secteur des transports. Ils se sont engagés à travailler dès l'orientation sur les représentations sexuées associées à certains métiers. Des interventions dans les milieux scolaires vont être organisées. Les entreprises seront sensibilisées à l'intérêt d'adopter une stratégie de recrutement favorisant la mixité. Il est également question d'accompagner et outiller les entreprises qui entrent dans le processus. La ministre assure qu'elle veillera au respect de l'égalité en matière de politique salariale, de formation, de promotion et d'équilibre des temps de vie au cours de l'évolution professionnelle.

Pour chaque offre d'emploi, Pôle emploi s'engage, lorsque cela est possible, à promouvoir auprès des entreprises des candidatures des deux sexes. « Il faut sortir du carcan qui entoure beaucoup trop de métier », ajoute la ministre. Najat Vallaud-Belkacem a également annoncé le lancement d'une campagne informative grand public intitulée "Mixité des métiers, c'est le travail qui compte".

Julien Bossu

Politique de l'eau : des projets de grande envergure

La politique de l'eau est au cœur des préoccupations de la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal. Deux projets de grande envergure voient le jour : la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation et la loi de reconquête et de gestion de la ressource en eau, en quantité et en qualité

La politique de l'eau est sociétale et transversale. Son importance, primordiale, agit pour la transformation de la société. Ségolène Royal, depuis sa prise de fonction au ministère de l'Écologie, a fait de l'eau l'une des causes prioritaires de ses travaux. Le 23 juillet, elle a présenté devant le conseil des ministres les grandes étapes de la feuille de route de la politique de l'eau. Dans le but d'accélérer sa mise en œuvre, de nouveaux comités de bassins viennent d'être installés. Ils vont adopter dans les mois à venir les projets des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, sur la période de 2016 à 2021. En effet, le bilan de la poli-

tique de l'eau sur les territoires est mitigé. Des actions ont été menées mais l'objectif fixé n'est pas atteint. En application de la directive-cadre européenne sur la sur l'eau, le bon état écologique pour deux tiers de ses eaux de surface en 2015 ne sera pas atteint. Aujourd'hui, le taux est de 46 %. « *Obtenir une meilleure qualité de l'eau est une nécessité, c'est même une question de santé publique* », précise la ministre.

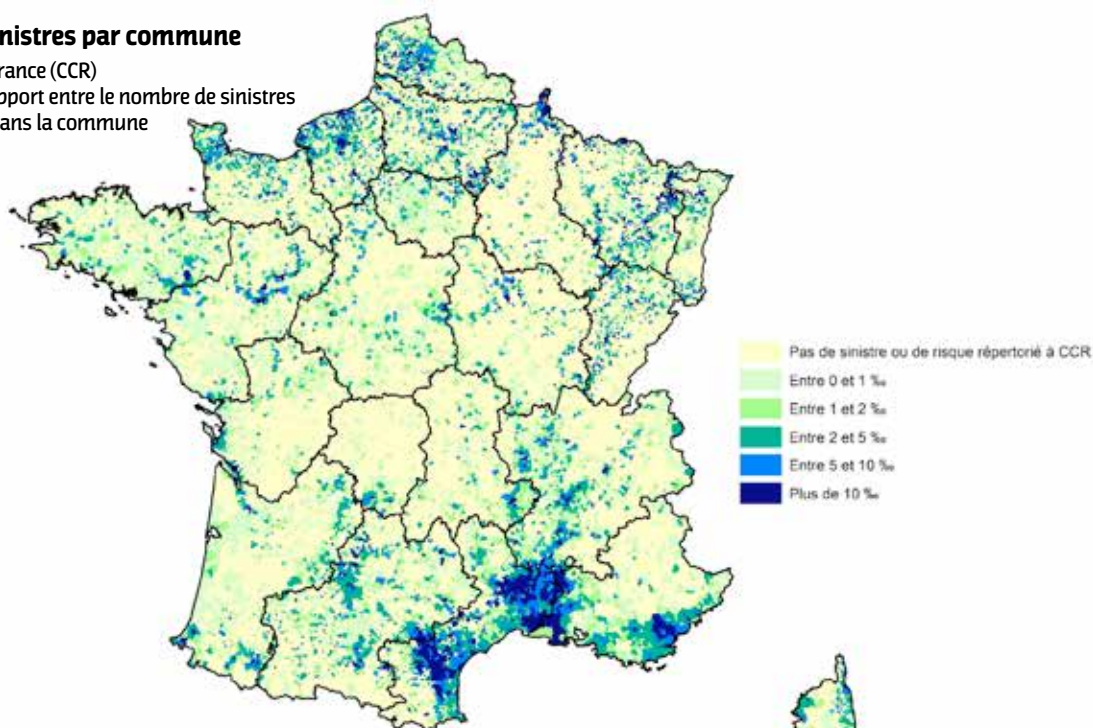
4 priorités

La reconquête et la gestion de la ressource en eau passe par 4 grandes étapes. Tout d'abord, la lutte contre les

pollutions de types nitrates, pesticides et micropolluants. 1 000 captages prioritaires identifiés vont faire l'objet d'une protection renforcée. 3 800 communes supplémentaires ont été répertoriées pour être classées en zones vulnérables. Le plan Ecophyto va être renforcé par atteindre la réduction de moitié de l'utilisation des pesticides. Cette tâche est confiée conjointement par les ministres de l'Écologie et de l'Agriculture à Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle. Ce plan interdit définitivement l'épandage aérien de produits phytosanitaires et somme les collectivités territoriales de stopper totalement leur usage pour 2016. La lutte contre les nitrates passe

Carte de la fréquence de sinistres par commune

ONRN /Caisse Centrale de Réassurance (CCR)
La fréquence de sinistres est le rapport entre le nombre de sinistres et le nombre de risques assurés dans la commune



Cet indicateur recouvre les fréquences moyennes des sinistres indemnisés par les assureurs au titre du régime des Catastrophes Naturelles pour le péril inondation au sens large (inondation et coulée de boue, inondation par remontée de nappes et inondations par submersion marine) en France métropolitaine. Cet indicateur ne concerne que les biens assurés autres que les véhicules terrestres à moteur. La fréquence de sinistres est le rapport entre le nombre de sinistres et le nombre de risques assurés dans la commune.



par une maîtrise de la prolifération des algues vertes sur les plages. Des micropolluants (résidus de médicaments, de cosmétiques,...) ont fait leur apparition et sont de plus en plus difficiles à traiter. Ils imposent la mise en œuvre de procédés innovants. 13 projets primés par le ministère sont à l'étude.



Dans un deuxième temps, il est question de lutter contre le gaspillage, notamment par une gestion économe de la ressource. Un milliard de m³ perdu par an, c'est trop. Ségolène Royal s'est engagée à une plus grande transparence du prix de l'eau. Une meilleure explication va être apportée aux factures d'eau, tant sur les détails que sur la provenance. Une tarification sociale est également en cours de déploiement. Afin de limiter le gaspillage, il est demandé aux agriculteurs de favoriser l'utilisation d'eau épurée pour l'irrigation des cultures et des espaces verts. Agriculture et eau ont souvent eu une relation tumultueuse. Le secteur agricole est un gros consommateur et un ré-encadrement de ses pratiques est inévitable afin de pallier les pompes critiques des réserves disponibles. Cette lutte occupe une part importante de la feuille de route. 20% de l'eau potable nationale se perd dans des fuites. L'État a demandé aux collectivités d'établir un bilan de l'état de vétusté de leur réseau. Un moratoire d'un an supplémentaire vient de leur être accordé.

Ensuite, la troisième consiste en l'amélioration des milieux aquatiques, la restauration de la continuité écologique et la lutte contre l'artificialisation des sols.

Les communes se voient offrir une compétence supplémentaire de gestion de ces milieux et de prévention des inondations, grâce à la loi MAPTAM.

Enfin, la politique de l'eau a un effet de levier économique sur les territoires. La remise en état des installations favorise un emploi non-délocalisable. Le marché de l'eau est porteur. 25 milliards d'euros sont engagés pour les travaux de remise aux normes et il met en valeur une branche d'emploi méconnu, le génie écologique. Il regroupe 500 à 600 TPE et PME pour un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards d'euros. D'ailleurs, L'un des 34 plans de la nouvelle France industrielle est intitulé "Qualité de l'eau et gestion de la rareté". Il a pour objectif d'appuyer l'innovation de la filière française de l'eau, afin de conforter sa place de leader mondial.

Gestion des risques

La politique de l'eau passe également par la mise en place d'une stratégie nationale de gestion des risques d'inondation. Ils sont en constante augmentation. L'évaluation des risques d'inondation réalisée en 2011 révèle que près d'un habitant sur quatre et un emploi sur trois sont potentiellement exposés. Cette stratégie nationale est une spécificité française, et dépasse les modalités de la directive européenne de 2007. Le coût annuel de ce risque est estimé entre 650 et 800 millions d'euros par an. Ségolène Royal entend « sortir d'une stratégie d'urgence pour rentrer dans une stratégie de prévention et d'organisation ». Ainsi, elle souhaite insister sur une meilleure connaissance des risques, une meilleure prévention et une adaptation des constructions.

Daniel Marcovitch, ancien député de Paris, 1^{er} vice-président du Comité national de l'eau et président de l'Association française des établissements publics territoriaux, qui fédère les élus des fleuves et des rivières de France, responsable

des Etablissements publics territoriaux de bassin (EPTB), afin de faciliter la gestion équilibrée de la ressource en eau, a annoncé les grands principes de la stratégie nationale: limiter le nombre de victimes humaines; limiter les risques économiques; faciliter le retour à la normale. Un groupe de travail a été lancé pour établir un référentiel de vulnérabilité, disponible à l'automne 2015. La priorité étant d'établir une cartographie fine des risques.

Information et formation



« Il est primordial d'axer la stratégie nationale sur l'information et la formation des élus et de la population », précise Daniel Marcovitch. Améliorer la formation des élus sur les risques

liés aux inondations est important. Les crues sont inévitables. Il faut apprendre à maîtriser leurs conséquences et sortir de l'image catastrophique persistante dans la conscience populaire. Les communes vont mettre en place des repères de crues visibles de tous. De plus, un portail internet "Géorisques" va être mis en ligne afin de mieux identifier les risques. Ce site regroupe plus d'une centaine d'indicateurs réalisés en partenariat avec le Bureau de recherches géologiques et minières. Il offre au grand public une somme d'informations sur les risques menaçant les habitations, mais aussi des cartes et des dossiers thématiques. Le financement de la stratégie reste encore à préciser. « Le fonds de prévention des risques majeurs sera désormais mieux ciblé sur les communes prenant des mesures de prévention », prévient la ministre de l'Écologie. La gestion des risques liés aux inondations implique une collaboration de tous les acteurs, une solidarité en amont et en aval sur les fleuves, gage d'efficacité.

Julien Bossu

Quel avenir régional pour France 3 ?

Le 16 juillet dernier, la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, que préside Patrick Bloche, auditionnait Anne Bruicy, journaliste, ancienne directrice de France Bleu et de France 3 Nord-Pas de Calais-Picardie, sur son rapport commandé en octobre dernier par la ministre de la Communication sur le thème "France 3 : un avenir régional". Elle a bien voulu en développer quelques axes pour *Communes de France*

Communes de France. Devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, vous avez récemment présenté votre rapport "France 3 : un avenir régional". Quel constat dressez-vous au terme de vos auditions et de vos déplacements ?



Anne Bruicy. Du côté des personnels de France 3 en région, la frustration est grande de dépendre d'une organisation compliquée qui les empêche d'être plus présents pour couvrir la vie de leurs territoires. Ce sentiment est partagé par les partenaires locaux qui aimeraient entreprendre plus

d'opérations communes avec France 3.

En outre, l'organisation du réseau en quatre pôles géographiques, issue de la dernière réforme de France Télévisions, est artificielle et fait disparaître les relations de proximité pertinentes. D'une manière générale, le sentiment qui prévaut est celui d'une obsédante recherche d'économie, sans projet éditorial et excluant tout projet d'envergure. Enfin, on observe que les fortes attentes d'offre numérique, notamment chez les jeunes, ne sont pas satisfaites.

Quelles préconisations formulez-vous à l'adresse de la ministre de la Communication ? Les députés vous semblent-ils disposés à les relayer ?

J'ai formulé 12 recommandations à la ministre de la Communication dont 6 concernent un investissement fort sur le numérique afin, d'une part, d'offrir une offre d'information plus réactive sur des horaires élargis et, d'autre part, de permettre l'accès systématique des programmes régionaux en direct et en différé (dont les langues régionales). En ce qui concerne l'antenne, je plaide pour que les équipes nationales et régionales travaillent résolument ensemble, pour que France 3 cesse d'être perçue comme une "chaîne d'assemblage" qui semble trop souvent tourner le dos à ses régions, pour une chaîne, enfin, dans laquelle le programme régional aura toute sa place et cessera d'être relégué à des horaires peu attractifs.

D'une manière générale, il me semble que les députés, et les sénateurs, approuvent cette démarche même si certains d'entre eux, cela ne m'a pas échappé, l'auraient désirée plus ambitieuse.

Ainsi, le député Stéphane Travert (Manche), auteur d'un excellent rapport sur le sujet, qui préconise de renverser le modèle et de faire de France 3 une chaîne régionale à décrochages nationaux. Or, il m'a semblé que cette proposition, très séduisante, n'était pas envisageable à l'heure actuelle. Outre que la contrainte financière ne le permet tout simplement pas, il se trouve que les publics sont très attachés à la double identité nationale et régionale de France 3. C'est ce que nous avons voulu exprimer avec la formule: "France 3 sans ses régions n'a pas de sens, les régions sans France 3 n'ont pas de force".

Vous liez l'évolution régionale de France 3 à la réforme territoriale en cours de débat. Selon quelles modalités ?

Souvenez-vous, France 3 était organisée, hier, avant la réforme de janvier 2010, en 13 régions et 24 antennes régionales. Il faut restaurer ce réseau, l'adapter au découpage à venir, offrir des rendez-vous d'informations qui reflètent ces territoires, se rapprocher du local et mieux répartir les 116 implantations de France 3 au plus près des bassins de vie.

Mais, au-delà de la réforme régionale en cours, la question, pour France 3, est d'affirmer sans relâche son caractère de chaîne nationale à vocation régionale. S'il fallait à cette impérieuse obligation un slogan, il pourrait se formuler ainsi: il faut localiser le régional et régionaliser le national.

Quels rapports suggérez-vous que France 3 entretienne d'une part avec les télévisions locales et d'autre part avec les collectivités territoriales ?

Les relations avec les télévisions locales peuvent être de différentes natures: coproductions, échanges de programmes. Dans d'autres cas, des expériences de programmes conjugués peuvent être initiées sur des canaux dédiés. Ces expériences peuvent s'envisager avec les collectivités territoriales qui sont actionnaires de télévisions locales. Dans tous ces cas, il conviendra, et je rejoins la ministre sur ce point, que France 3 reste l'opérateur principal. Car la chaîne régionale de France Télévisions est une chaîne nationale. Elle ne saurait être une fédération de chaînes régionales!

Propos recueillis par Philippe Foussier

Antoine Homé : « Nous voulons réussir l'intégration »

Antoine Homé est maire de Wittenheim et conseiller régional d'Alsace. Président de l'Union des élus socialistes et républicains du Haut-Rhin, il est également secrétaire général de l'Association des petites villes de France

Communes de France. A la veille des élections municipales, vous vous inquiétez dans ces colonnes de la montée de phénomènes de prosélytisme religieux dans votre ville. Votre constat est-il toujours le même ?



Antoine Homé. Oui, en effet, comme beaucoup de maires de villes petites et moyennes, j'ai constaté, depuis quelques années, une progression très sensible des phénomènes dits de "repli communautaire". Nous qui sommes des républicains, militants de l'intégration, nous ne pouvons rester inertes devant de tels phénomènes qui vont à l'encontre des valeurs de progrès que nous défendons. Il y a derrière tout cela l'action déterminée d'organisations ultra-conservatrices, disposant de gros moyens financiers et qui ont pour projet de distendre le lien entre les habitants de nos quartiers populaires et la République.

Comment ces manifestations religieuses en viennent-elles à concerner les enfants d'une part et les femmes de l'autre ?

Dès la maternelle, l'on observe des incidents très inquiétants : refus de certains enfants de chanter au prétexte que ce serait impie, enfants menaçant d'autres enfants car ils n'iraient pas à l'école coranique, etc. Les pressions s'exercent aussi sur les mamans non voilées auxquelles on enjoint de se voiler si elles veulent chercher leurs enfants à l'école. Par ailleurs, les revendications d'alimentation spécifique se développent dans les cantines et lors des activités de loisirs.

L'extrême droite a-t-elle profité dans les urnes de ces phénomènes de prosélytisme religieux lors des scrutins de mars et de mai ?

L'extrême droite n'était pas présente aux municipales. En revanche, elle a hélas réalisé un "carton" aux européennes avec près de 40 % des voix dans toutes les communes de l'ancien bassin minier de la potasse de tradition ouvrière, qui était traditionnellement le secteur d'Alsace où la gauche était bien implantée. La montée visible du communautarisme en est une des causes importantes, mais pas la seule.

Les services de l'Etat, notamment la police ou les services préfectoraux, vous semblent-ils répondre convenablement aux évolutions que vous constatez sur le terrain ?

Il est du rôle de l'Etat d'être beaucoup plus ferme par rapport aux organisations d'obédience intégriste que l'on laisse prospérer sur le territoire national. Nous sommes au pays de Voltaire et de Rousseau et je

trouve grave et dangereux de laisser agir des groupes, souvent financés depuis l'étranger, qui endoctrinent, alors que nous, militants du progrès, nous devons soutenir les tenants d'un Islam modéré et républicain qui est celui de l'immense majorité de nos concitoyens de culture musulmane. Beaucoup d'entre eux ne comprennent d'ailleurs pas la faiblesse de l'Etat face à des organisations qui ne pourraient sans doute pas faire dans les pays d'origine ce qu'elles font dans nos quartiers populaires. Alors oui, je souhaiterais beaucoup plus de fermeté de l'Etat face à ces phénomènes ! Je note toutefois que Bernard Cazeneuve semble très déterminé à ce propos et c'est tant mieux.

L'Observatoire de la laïcité, dans son rapport annuel remis en mai dernier ou dans son Guide sur "La Laïcité et les collectivités locales", vous apporte-t-il de son côté des réponses utiles à votre fonction de maire ?

L'Observatoire fait un travail remarquable et utile. Mais c'est à nous, les maires de gauche, de faire vivre la fibre républicaine et la laïcité, car nous voulons réussir l'intégration, rassembler nos habitants, mettre en avant les ressemblances plutôt que les différences pour construire, envers et contre tout, une société que nous persistons à vouloir meilleure !

Propos recueillis par Philippe Foussier

Laïcité : un dictionnaire pour sortir de la confusion

Auteur prolifique sur ce thème depuis son *Dieu et Marianne* paru en 1999 (rééd. PUF, 2012), Henri Pena-Ruiz est un philosophe, ancien membre de la Commission Stasi, et à l'évidence, il était le plus indiqué pour figurer parmi la désormais longue liste des auteurs de *Dictionnaires amoureux* pour évoquer la laïcité

La laïcité vécue

L'ouvrage collectif publié sous la direction d'Alain Seksig, inspecteur de l'Éducation nationale, permet de découvrir des aspects de la laïcité parfois ignorés par les théoriciens de ce concept. On trouvera en particulier dans ce volume qui vient de paraître des éclairages précis et instructifs sur la laïcité dans l'enseignement supérieur, à l'école, à l'hôpital, dans l'entreprise ou s'agissant du droit des femmes. A lire le témoignage du Pr Sadek Beloucif, chef de service à l'hôpital Avicenne de Bobigny, ou celui du philosophe Abdennour Bidar, chargé de mission au ministère de l'Éducation nationale, notamment. La dimension internationale n'est pas prépondérante mais les contributions fournies par l'écrivain algérien Boualem Sansal, la cinéaste tunisienne Nadia El Fani ou la sociologue iranienne Chahla Chafiq nous démontrent s'il en était besoin que la laïcité n'est pas un concept franco-français. Introduit par Elisabeth Badinter et conclu par Jean-Louis Bianco, ce volume incite les républicains – et la gauche – à prendre à bras le corps la question de la laïcité, sauf à laisser l'extrême droite la dévoyer et la travestir.

Alain Seksig (dir.), *Faire vivre la laïcité*, éd. Le Publieur, 310 p., 22 €

Avec Catherine Kintzler, qui a récemment publié un très convaincant *Penser la laïcité* (éd. Minerve), Henri Pena-Ruiz est sans aucun doute le meilleur théoricien actuel sur le sujet. Il sait être pédagogue et ses démonstrations sont toujours clairement énoncées. Ce sont donc près de 250 entrées que nous offre le philosophe pour évoquer la laïcité. Il va puiser dans les concepts philosophiques bien sûr mais aussi dans l'histoire, la théologie, la géographie, la sociologie...

Henri Pena-Ruiz recourt souvent et à bon escient aux textes d'auteurs de diverses disciplines pour éclairer ou préciser le sujet traité. Victor Hugo y revient souvent, entre autres auteurs fétiches. Dans l'impossibilité de passer ces 900 pages au crible sans y consacrer à notre tour un très long développement, nous piocherons donc de-ci de-là. On sera volontiers convaincu par la démonstration de l'auteur au sujet des "accommodements raisonnables": « *La réalité ne s'aligne pas d'un seul coup sur les principes, mais ce n'est pas une raison pour affaiblir ceux-ci par des accommodements* », dit-il. On sera tout aussi séduits de lire à la rubrique "amalgames" comment il déconstruit ceux qui sont traditionnellement liés à la laïcité pour le plus grand bonheur de ses contempteurs. On pourra aussi trouver très pertinente son interprétation d'Antigone pour illustrer la délimitation entre la sphère privée et la sphère publique et on sera tout autant éclairé par sa lecture du "clash des civilisations". Pena-Ruiz convainc aussi lorsqu'il explique la "nation" et qu'il y développe l'idée que « *la laïcité n'est pas une identité* » et se montre très éloquent pour évoquer le "relativisme": « *Contester une tradition rétrograde, ce n'est pas renier ses racines, mais distinguer les registres d'existence en évitant de confondre la fidélité à une culture et l'asservissement à un pouvoir* ».

Le droit à l'émancipation

L'auteur nous est également utile pour démêler les concepts au sujet de la "morale" et de l'enseignement laïque qui en est programmé. La rubrique "crèche", celle sur le "symbolisme laïque" ou celle, tout simplement, sur la "philosophie" seront également consultées avec profit. La démonstration sur la question du "voile" devrait logiquement rabaisser le caquet de ceux qui y voient un acte de liberté pour les femmes musulmanes concernées. En évoquant l'"universel", Pena-Ruiz rappelle ce qui devrait être évident, à savoir que « *tous les peuples ont droit à l'émancipation* », ce qui est loin d'être le cas, en particulier pour justifier le port du voile islamique. Ses citations des extraits du Coran sont également précieuses, permettant d'éviter confusions et contresens.

Une des originalités de ce dictionnaire est qu'il permet aussi de se lancer dans une exploration de la laïcité dans le monde, en Amérique ou en Asie par exemple. Concernant l'Europe, le panorama proposé est assez complet mais on aurait attendu un éclairage sur les institutions européennes elles-mêmes – politiques et judiciaires – et leur rapport à la laïcité. Les portraits sont également réussis, d'Atatürk à Jefferson, de Giordano Bruno à Locke ou Kant et Voltaire, entre autres. On aura volontairement esquivé la rubrique "laïcité" pour laisser au futur lecteur le plaisir de la lire et de la relire tant elle est éloquente. Et on conclura en assurant que ce Dictionnaire-là constitue une acquisition très recommandable.

Philippe Foussier

Henri Pena-Ruiz, *Dictionnaire amoureux de la laïcité*, Plon, 920 p., 25 €

Le centenaire de Jaurès

1914 : année du centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès. A travers la France, d'innombrables manifestations sont organisées et les étals des libraires sont noyés sous les livres. Une sélection s'impose



Les essais ne manquent pas. L'ancien rédacteur en chef de *L'Humanité*, Charles Sylvestre, nous offre son regard sur Jaurès, au prisme de sa propre vie, et des événements et personnalités qui ont marqué la gauche depuis un siècle: on ne s'en étonnera pas... rares sont les successeurs (et/ou héritiers) de Jaurès qui trouvent grâce à ses yeux, de Blum à Hollande! (*La Victoire de Jaurès*, Privat, 206 p., 14,50 €).



Chez Privat également, on notera davantage l'essai d'Aude Larmer (*Jaurès, Penser l'art*, 190 p., 14,50 €). Bénéficiant de quelques belles illustrations, ce livre nous montre un Jaurès passionné d'art, d'un art au service de l'humain, mais aussi du socialisme.

Le dernier ouvrage de l'historienne Jacqueline Lalouette mérite une mention particulière. Avec cette belle synthèse, pleine de finesse, l'autrice apporte des éclairages décisifs sur la mort et la postérité du leader socialiste, tout en s'intéressant de près à son assassin, Raoul Villain, et à son procès en 1919... il fut acquitté, rappelons-le. L'historienne décrypte et analyse ce procès bien particulier, alors que la France ("bleu horizon" à souhait comme la Chambre des députés) ne voulait pas revenir sur un passé récent, et que les avocats de Mme Jaurès ont été sans doute maladroits dans leur défense. Enfin, les développements de l'historienne sur la postérité de Jaurès sont des plus intéressants. (Jean Jaurès. *L'assassinat, la gloire, le souvenir*, Perrin, 22,80 €). Sur Raoul Villain tout spécialement, un essai pourra être lu (Dominique Paganelli, *Il a tué Jaurès*, La Table ronde, 204 p., 16 €).

L'apport de Jaurès a été important dans bien des domaines, parfois méconnus, ainsi dans le domaine de la philosophie. Le livre de Roger Benjamin permet

de pallier cette carence, avec un exposé précis des fondements de la philosophie jaurésienne, et d'en examiner la portée un siècle plus tard. « *Le jaurésisme*, écrit l'auteur, peut être défini comme une métaphysique de l'Être qui débouche sur une éthique de la personne conduisant à un engagement politique orienté vers l'édification de la société socialiste. » (Jean Jaurès. *Un philosophe humaniste et personnaliste, un socialiste réformiste et révolutionnaire*, L'Harmattan, 163 p., 17 €). Le Jaurès philosophe est aussi présent dans un autre essai publié il y a quelques semaines (Éric Vinson et Sophie Viguier-Vinson, *Jaurès le prophète. Mystique et politique d'un combattant républicain*, Albin Michel, 305 p., 20 €).

Jaurès dans ses textes

Le fleuve Jaurès a laissé derrière lui des textes, des ouvrages, des discours. Depuis plusieurs années, la Société d'études jaurésiennes s'est attelée à un chantier colossal, celui de la publication des *Œuvres*. 17 volumes seront publiés. Pas moins! Chacun d'entre eux bénéficie d'une présentation soignée, d'un appareil critique, d'une chronologie, etc.

Le dernier paru s'intéresse au thème général de la défense républicaine et de la participation ministérielle, et couvre les années 1899-1902. On y voit un Jaurès luttant contre la droite et contre ceux des socialistes qui ne croient guère aux conquêtes légales et progressives. Acteur et penseur, il réfléchit aussi à la relation entre socialisme et démocratie.

Plus destinées au grand public, diverses anthologies sont actuellement publiées. Une sélection s'impose donc!

Mettons en avant celle réalisée par Bruno Fuligni. L'auteur a composé son livre, autour d'une douzaine de chapitres: l'humanité, la vie, la religion, la justice,



l'école, etc. Il nous livre de nombreuses citations, chaque fois replacées dans leur contexte: nous découvrons avec intérêt, malgré quelques erreurs factuelles, les réflexions de Jaurès, ses saillies, ses traits

d'humour, ses avertissements, ses prophéties. On trouve aussi au fil des pages les jugements de ses contemporains, comme ces quelques mots de Péguy en 1913: « Il est un agent du parti allemand. Il travaille pour la plus grande Allemagne [...] Jaurès est un malhonnête homme. » On ne sera pas étonné de certaines déclarations de Maurras, mais on frémit à la lecture de certains textes de Clemenceau (*Le monde selon Jaurès*, Tallandier, 215 p., 18,90 €). Clemenceau, justement. Ses rapports avec Jaurès sont l'objet du dernier livre de Paul Marcus, qui s'attarde à juste titre sur le débat de 1906 entre les deux hommes: répression contre les grévistes par le ministre Clemenceau, promesses de réformes non tenues (*Jaurès-Clemenceau, un duel de géants*, Privat, 236 p., 16 €). Le lecteur intéressé par cette "polémique" du début du siècle pourra se reporter avec profit à une plaquette, pas uniquement de caractère historique finalement, éditée il y a peu par la Fondation Jean-Jaurès (Gilles Candar et Manuel Valls, *La gauche et le pouvoir. Juin 1906, le débat Jaurès Clemenceau*).

Plus classique dans sa composition que le livre de Fuligni, l'anthologie réalisée par Marion Fontaine s'inscrit dans une autre logique, en reproduisant pour l'essentiel des textes complets: articles, discours parlementaires. On y trouve les "classiques", bien sûr, comme le "discours à la jeunesse". Mais bien d'autres textes ont été sortis des oubliettes, ainsi son discours pour les Arméniens (1896) ou son article de juin 1914 sur le socialisme et l'immigration. Quatre grands chapitres organisent cette mine foisonnante: "Le politique: République et socialisme"; "Saisir un monde nouveau: capitalisme et société industrielle"; "Culture et éducation: l'humaniste"; "Face au vaste monde: internationalisme, guerre et colonialisme" (*Ainsi nous parle Jean Jaurès*, Pluriel/Fondation Jean-Jaurès, 346 p., 8 €).

Jaurès dans sa vie



Deux spécialistes nous offrent "la" biographie de Jaurès: Gilles Candar et Vincent Duclert. Leurs pages n'évacuent rien, ne sous-estiment rien, de la naissance à Castres en 1859 à l'assassinat à

Paris en 1914: tout est précis, et les auteurs font appel aux meilleures sources, qu'ils savent dénicher, exploiter, interpréter et confronter avec maestria en permanence les unes aux autres. Les deux derniers chapitres méritent une lecture particulière: sur les « usages politiques » de Jaurès (1914-2014) et sur « Jaurès, du roman national à l'histoire problème ». Objet d'étude sans cesse renouvelé, Jaurès, on le voit sans ces pages éclairantes,

est un symbole pour les sociétés, un emblème à gauche, parfois disputé à droite... (Gilles Candar et Vincent Duclert, *Jaurès*, Fayard, 687 p., 27 €)

Ces ouvrages différents permettent de comprendre pourquoi Jaurès nous parle encore un siècle après sa mort, lui qui entendait rassembler pour faire vivre une unité sociale. Au lecteur de faire son miel.

Denis Lefebvre

Deux sites :

Celui de la société d'études jaurésiennes : <http://www.jaures.info>

On signalera aussi que la Fondation Jean-Jaurès organise de nombreuses activités autour de ce centenaire, et participe à des initiatives à travers toute la France. Son site en dresse au quotidien la liste : <http://www.jean-jaures.org/2014-annee-jaures>

L'Histoire de la Révolution française enfin rééditée



Devenue introuvable depuis plus de vingt ans, négligée par les "grands" éditeurs et souvent minorée voire ignorée par les biographes ou les spécialistes de Jaurès, son *Histoire socialiste de la Révolution française* est pourtant une des plus importantes histoires des événements révolutionnaires jamais écrites. Reconnue comme source d'inspiration majeure par les plus grands historiens à l'échelle internationale, elle fut une des premières histoires de la Révolution qui traita de dimensions jusqu'alors presque inconnues : les mouvements populaires, l'histoire économique mais aussi celle des mouvements révolutionnaires en Europe et les luttes anti-coloniales.

Elle est aussi un chef d'œuvre d'écriture et de lyrisme, évoquant au plus près les acteurs et les scènes tragiques de la Révolution. La présente édition reprend le travail d'érudition et d'appareil critique d'Albert Soboul, les propos introductifs de Madeleine Rebérioux et Ernest Labrousse, tout en proposant deux nouvelles préfaces des spécialistes actuels reconnus de l'histoire du socialisme (Jean-Numa Ducange) et de la Révolution française (Michel Biard), faisant le point sur les recherches sur Jaurès et la Révolution depuis les années 1970. Quelques documents annexes, parfois inédits, sur la réception de l'œuvre, complètent l'ensemble.

P. F.

Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, 4 volumes, Éditions sociales, 4723 pages, 120 €, à paraître en septembre et novembre 2014, actuellement en souscription

Retours sur l'histoire

La *Revue socialiste* vient de consacrer sa dernière livraison aux *Socialistes, l'histoire et la mémoire*. Ce volume comprend une grande quantité de contributions très convaincantes, de celle de Boris Adjemian sur les lois mémorielles à celle de François Hartog sur l'histoire et la mémoire face au présentisme en passant par celle d'Olivier Grenouilleau sur l'enseignement de l'histoire de France. On pourra aussi se consacrer à la lecture de l'éclairage de Jean-Numa Ducange sur *Les socialistes et la Révolution française*, à celui de Jean Vigreux sur *le Front populaire* ou de Frédéric Cépède et Éric Lafon sur les controverses Jaurès-Guesde... Comme dans chaque volume de la revue, est proposée une controverse sur un livre récent. C'est ici *Le mal napoléonien* qui est au cœur du débat (*Revue socialiste* n° 55, 170 P., 10 €). Il faut souligner la très riche contribution que Lionel Jospin a consacrée à l'Empereur dans un livre qui à n'en pas douter fera date au milieu d'une bibliographie pourtant incommensurable sur le personnage. Lionel Jospin déboulonne courageusement la statue – qui a aussi, curieusement, des zéloteurs à gauche – et ne laisse aucun élément de son bilan intact. Il reconnaît des qualités éminentes à l'Empereur, mais il propose une série de critiques qui lui font aboutir à un bilan globalement négatif. L'ancien Premier ministre propose ensuite une analyse de la postérité politique de Napoléon qui lui a valu

des critiques assez virulentes. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Jospin ne saurait être négligé (*Le mal napoléonien*, Seuil, 240 p., 19 €). À mettre en complément, même si le propos est très différent, le pavé de l'historien américain Melvin Edelstein sur *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*. Fruit d'une recherche scientifique extrêmement fouillée, cet ouvrage pro-

pose des chapitres très complets sur les élections aux états généraux mais aussi sur les premières élections municipales ou les premières élections cantonales (Presses universitaires de Rennes, 600 p., 26 €). Plus varié, parfois plus léger, l'ouvrage collectif proposé par Martial Poirson éclaire la Révolution française par l'intermédiaire des mythologies contemporaines de diverses natures. De la Révolution française mise en perspective dans les mouvements d'émancipation des peuples, de l'Égypte à la Tunisie en passant par l'Algérie, du très instructif panorama des références à la Révolution française dans les débats parlementaires des années 2000 proposé par Michel Biard, de la manière dont l'épisode est traité à travers la bande dessinée, le cinéma ou le roman historique... Divertissantes autant qu'instructives, plusieurs contributions se penchent sur Marie-Antoinette, "icône suprême du marketing". Bref, ce sont les imaginaires contemporains autour de la Révolution française qui sont ici analysés par des universitaires très inspirés (Martial Poirson dir., *La Révolution française et le monde aujourd'hui*, Classiques Garnier, 360 p., 49 €). Dans un registre voisin, on pourra aussi se pencher sur *La République et ses symboles*, un ouvrage collectif qui analyse le « territoire de signes ». Du regretté Maurice Agulhon, qui vient de nous quitter, proposant un éclairage sur la Semeuse, aux 14 juillet en passant par le rapport des socialistes à la symbolique républicaine (par Frédé-

ric Cépède et Gilles Morin), des décors municipaux aux baptêmes républicains, des hôtels de région vus comme des « architectures républicaines à l'aune de la décentralisation », c'est ici un très riche volume, bien illustré, qui est proposé au lecteur avec le concours de la Région Île de France (Évelyne Cohen & Gérard Monnier dir., *La République et ses symboles*, Publications de la Sorbonne, 440 p., 40 €). Plus personnel est l'ouvrage d'entretiens que propose le grand historien israélien Zeev Sternhell sur *Histoire et Lumières*, ou comment « changer le monde par la raison ». Il revient sur son parcours, sur les controverses nées de ses analyses du fascisme français ou encore de ses très lucides dénonciations des Anti-Lumières (Albin Michel, 368 p., 24 €). On pourra aussi se consacrer à la lecture d'une biographie de Jean Zay, que le Président de la République a décidé de faire entrer au Panthéon l'an prochain (Olivier Loubes, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, Armand Colin, 288 p., 20 €), ou encore à un ouvrage assez distrayant, *Le monde selon Clemenceau*, à travers ses formules assassines et ses traits d'humour (Jean Garrigues, Tallandier, 256 p., 19 €). Moins léger, *Je vous écris de France* propose sous une forme abondamment illustrée un recueil inédit de lettres adressées par des Français à la BBC pendant l'Occupation. Des lettres parfois bouleversantes (Aurélie Luneau, L'Iconoclaste, 300 p., 23 €).

Philippe Foussier

LIONEL JOSPIN
LE MAL NAPOLEONNIEN

Vertu et politique

Un colloque international sur le thème *Vertu et politique* se déroulera à l'Assemblée nationale du 18 au 20 septembre prochains avec comme éclairage la pratique des législateurs, couvrant la période 1789 à 2014.

Renseignements et inscription (obligatoire) sur www.revolution-francaise.fr



La campagne de Paris

Le Parisien Claude Estier se devait de fixer pour l'Histoire la récente campagne municipale dans la capitale. Il n'a pas raté ce rendez-vous, avec son regard de journaliste, comme il l'a fait en 2012 avec son journal de la présidentielle, mélangeant chronologie et aspects thématiques. Présent partout, dans les meetings comme au siège de la campagne, boulevard Henri IV, il n'a rien manqué, il a tout noté. Au fil des pages, on mesure bien les différences entre les deux candidates et surtout le profond attachement d'Anne Hidalgo à Paris. Avec finesse, Estier nous fait aussi comprendre que les deux candidates n'ont pas mené la même campagne car elles ne s'inscrivaient pas dans la même "logique": l'une jouant la carte locale, l'autre la jouant nationale.

On signalera enfin que cet ouvrage bénéficie de la reproduction de nombreuses photos, dues à Anne Heurtematte: un autre regard sur ces quelques semaines, entre intérieur (réunions publiques, conférences diverses) et extérieur ("promenades" dans Paris, rencontres avec les habitants). En ressort le dynamisme frappant d'Anne Hidalgo et de ses équipes. L'écrit et le visuel se complètent parfaitement et cet ouvrage se lit et se regarde avec le plus grand intérêt, pour comprendre au plus près l'élection de la première femme maire de Paris.

Denis Lefebvre

Claude Estier, *Anne Hidalgo maire de Paris. Journal de campagne*, Cherche midi, 171 p., 17 €

Quand Dray pointe la "faute politique" de Mélenchon

Voilà un livre qui ne devrait laisser indifférent aucun socialiste... Ni d'ailleurs aucun membre du Front de Gauche. Julien Dray vient en effet de publier un petit ouvrage consacré à la ligne politique défendue par Jean-Luc Mélenchon. Longtemps compagnons de route, les deux hommes ont vu leurs routes diverger en 2002. Julien Dray est devenu porte-parole du PS, membre de sa direction, pilier de la campagne de Ségolène Royal en 2007 avant de devenir l'un des animateurs de la motion 3 au Congrès de Toulouse de 2012. Jean-Luc Mélenchon a quitté le PS en 2008.

Politique, ce livre l'est éminemment, totalement. S'il manifeste en de multiples occasions une réelle estime pour Mélenchon, Julien Dray est en revanche implacable dans la critique de sa ligne politique, de la stratégie qu'il tente d'imposer au sein du Front de Gauche. L'exemple de Grenoble, des concurrences rudes à Lyon ou Paris ou dans d'autres villes démontre que la gauche française peut connaître demain une fracture qui peut lui être, à terme, fatale. Pour Dray, c'est de l'unité que peuvent venir le changement et la mutation nécessaire du socialisme et de la gauche. Pour Mélenchon, c'est de l'affrontement entre la gauche radicale et les socialistes que peut surgir le nécessaire renouveau. Voilà leur profonde divergence.

« *Qui n'a pas de passé n'a pas d'avenir* », rappelle Dray, qui puise donc dans l'histoire du mouvement ouvrier les clés du renouveau, de la refondation auxquels il appelle. « *Pour que tout soit possible, il faut d'abord recréer les conditions d'une unité retrouvée fondée sur un véritable contrat de gouvernement entre les socialistes, le Front de Gauche et les Verts. C'est le premier grand signe qu'il faut lancer à toutes les forces vives qui veulent encore croire et ne pas céder à la facilité du renoncement* », clame Dray, qui prône ainsi une unité fondée sur un fort renouvellement du projet des forces de gauche. Plus qu'un réquisitoire contre la stratégie de Mélenchon, c'est une feuille de route pour la reconquête qu'il nous livre.

François Dutremblay

Julien Dray, *La faute politique de Jean-Luc Mélenchon*, Cherche Midi, 166 p., 12 €

Une nouvelle géographie du catholicisme

Depuis deux ans, la France catholique se fait de nouveau entendre, à la surprise de tous... y compris souvent des catholiques eux-mêmes! "La Manif pour tous", fruit des évolutions internes des mondes catholiques, d'un nouveau rapport à la religion et de paniques morales particulièrement fortes dans notre société, a démontré que loin d'être mort et enterré, le catholicisme avait, en France, quelques solides ressorts de mobilisation. Jérôme Fourquet et Hervé Le Bras se sont associés pour dévoiler les caractéristiques actuelles du catholicisme français. On se souvient des thèses stimulantes de Le Bras et Todd relatives au lien entre recul de la pratique religieuse dans l'Ouest et décollage éducatif et économique. Avec force chiffres, statistiques et cartes, ils donnent cette fois à comprendre les grandes persistances et les évolutions nouvelles de la principale religion de notre pays (en n'omettant pas de parler du protestantisme et de l'islam). Il existe une véritable permanence de la géographie du catholicisme, qui se traduit notamment dans certains scrutins ayant trait, principalement, au rapport au centralisme politique ou à l'Europe (référendum de 1969 sur la régionalisation ou de 2005 sur la Constitution européenne). Autre point d'importance, la répartition géographique de la pratique religieuse tend à démontrer qu'elle suit désormais des frontières sociales bien davantage encore que provinciales. Fourquet et Le Bras décèlent, a contrario, une forte pratique catholique en Seine-St-Denis, département où l'on ne s'attendrait pas forcément, d'un point de vue social, à y dresser un tel constat. L'hypothèse d'une concurrence avec l'islam est évoquée par les auteurs. La religion catholique est un phénomène social comme un autre. Comprendre ses dynamiques est essentiel pour anticiper les évolutions politiques, à droite ou à gauche, et d'éventuelles mobilisations sociales comme celle de la Manif pour tous.

Gaël Brustier

Jérôme Fourquet, Hervé Le Bras, préface d'Emmanuel Todd, *La religion dévoilée. Nouvelle géographie du catholicisme*, Fondation Jean Jaurès, 134 p., 6 €

L'Ile-de-France à la loupe

Vice-présidente de la Région Ile-de-France, Marie-Pierre de La Gontrie se tourne avec cet essai vers l'avenir, autour de la métropole du Grand Paris, qui verra le jour en janvier 2016, et réunira 4 des 8 départements composant l'actuelle Région. « *Ses compétences, écrit-elle, seront l'aménagement, le développement économique, la politique locale de l'habitat, la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie* ». Et d'ajouter dans la foulée: « *Dès lors, la question d'une forme de compétition, au minimum territoriale, entre la métropole du Grand Paris et la Région Ile-de-France semble inévitable.* » Cette question fait sens et elle développe au fil des pages ses arguments et son point de vue, en élargissant aussi sa réflexion à l'échelle plus vaste du Bassin parisien, qui constitue une des premières zones économiques d'Europe. En annexe, elle présente dix propositions concrètes pour la Région Ile-de-France.

Chercheur à Sciences Po, Frédéric Gilli s'intéresse lui aussi à cet ensemble, autour de deux questions: le Grand Paris pour qui et le Grand Paris avec qui? Il s'appuie tout d'abord sur une analyse historique, et remonte aux années 1990 pour étudier « *comment la région parisienne, ses habitants, ses décideurs économiques, ses élus, ont traversé cette période. [...] Une véritable réinvention de Paris s'est opérée pendant cette longue décennie qui s'est écoulée de 2000 à 2014.* » Au-delà de Paris intra muros s'impose progressivement la banlieue: « *Ni Paris, ni l'État n'ont disparu, écrit l'auteur, mais la banlieue s'affirme, les PME franciliennes s'émancipent, la jeunesse et la diversité de la population s'imposent.* » Le même de s'interroger: « *Et si l'avenir de Paris était sa banlieue?* » Sa réponse est positive, si tant est que « *la réconciliation entre Paris et ses banlieues* » devienne une réalité. Alors, le Grand Paris pourra devenir une métropole rayonnante. Constat, analyses et propositions abondent dans cet essai.

Noël Delomel

Marie-Pierre de la Gontrie, *La Nouvelle Ile-de-France*, Fondation Jean-Jaurès, 82 p., 6 € Frédéric Gilli, *Grand Paris. L'émergence d'une métropole*, Presses de Sciences-Po, 316 p., 15 €

Réflexions sur le travail

Aujourd'hui ministre des Finances et des Comptes publics, Michel Sapin a été de 2012 à 2014 en charge du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. Dans son livre, il revient sur son action au Travail: il ne s'agit pas ici d'un livre de mémoires, mais d'un essai sur l'action politique au quotidien face au chômage, comme sur les mesures à engager pour des changements profonds. Plus largement, plane sur ces pages la question du vivre et travailler ensemble. Au-delà des images et métaphores qu'il développe dans son avant-propos (l'écume, la masse sombre de l'océan, la surface du monde et les courants profonds, la nécessité d'avoir un cap et de le maintenir), Michel Sapin s'intéresse à l'essentiel: « *le chômage, les cinq millions de Français qui n'ont pas d'activités ou sont en activité réduite.* » Il entre dès les premières pages dans le vif du sujet en séparant bien « *la bataille de l'immédiat* » de l'avenir. L'immédiat, c'est « *l'inversion de la courbe du chômage* », mais il entend aller plus loin: « *Imaginer l'avenir du travail et de l'emploi* ».

Il nous décrit aussi par le menu la méthode gouvernementale de travail depuis 2012, à l'opposé total de ce qui caractérisait la gestion de la France auparavant, avec ces prétendus sommets sociaux, qui ne « *se déroulaient qu'en quelques heures [...] aboutissant à un communiqué de presse déjà ficelé, ou presque, avant le début de l'échange.* » La méthode est différente aujourd'hui, et les différents partenaires prennent le temps de se parler et de construire ensemble. Ce n'est pas toujours bien compris pour le moment: les esprits ont été marqués par le sarkozysme, entre esbroufe, poing sur la table et déclarations démagogiques. Mais cette méthode est la seule qui permette d'imaginer « *quelque chose qui ne soit pas purement formel* ». Il s'agit bien sûr de négocier, mais aussi de s'écouter, et surtout de s'entendre. Michel Sapin, au fil des pages, offre de nombreux exemples de cette nouvelle démarche, comme il développe en détail la politique menée pour résorber le chômage: au lecteur de s'y reporter.

Les passages sur la question du travail méritent une lecture attentive, et notamment quand l'auteur s'intéresse au "mal-travail", producteur de chômage, mais aussi de mal-être, de souffrance, de suicides parfois. Il est nouveau qu'un ministre écrive une telle phrase: « *Le travail est précieux, il se cultive, s'élève, se soigne et se sublime* », et qu'il développe ses solutions dans ce domaine. Ce livre, très original, est aussi très personnel: non seulement l'auteur emploie le "je", mais il nous parle de lui, de ses certitudes, de ses tâtonnements, de son ambition, ainsi quand il écrit: « *L'avenir est grand ouvert* ».

D. L.

Michel Sapin, *L'Écume et l'océan*, Flammarion, 280 p., 19 €

La diplomatie d'un premier secrétaire

Issu d'un travail universitaire, cet ouvrage s'intéresse aux 88 voyages à l'étranger de François Mitterrand en sa qualité de premier secrétaire du PS, de 1971 à 1981 donc. De la préparation de ces voyages aux documents finaux, en passant par la composition des délégations et les questions matérielles (financement, hôtels, etc.), tout est évoqué ici. On voit au fil des pages se dessiner la diplomatie d'un parti qui n'est pas encore au pouvoir. Des cartes et graphiques aident aussi à visualiser le monde de François Mitterrand, avec une surreprésentation logique de l'Europe occidentale, quelques ouvertures vers l'Asie et l'Amérique latine, sans oublier le monde méditerranéen, entre Algérie, Grèce, Israël et l'Égypte. Les développements de Judith Bonin sur l'utilisation faite de ces voyages dans l'opinion publique française sont très intéressants, comme elle l'écrit: « *[ils] sont le support indéniable d'une stratégie de communication axée sur la présidentialisation de François Mitterrand.* »

D. L.

Judith Bonin, *Les Voyages de François Mitterrand. Le PS et le monde (1971-1981)*, Presses universitaires de Rennes, 338 p., 21 €

Banlieue verte



En juin dernier, les élus de l'Association des maires Ville & Banlieue de France ont élu leur nouveau président : Damien Carême, 53 ans, maire de Grande-Synthe depuis 2001 et réélu en mars dernier

Aux origines, comme les cités industrielles voisines, Grande Synthe est une ville de banlieue de 22 000 habitants où les petits pavillons ouvriers s'étendent à l'ombre des barres d'immeubles. Encerclée par l'autoroute et les usines classées Seveso, elle est pourtant un havre de verdure dans un monde de béton. À l'entrée de la ville, de beaux éco-quartiers remplacent peu à peu les immeubles de briques rouges construits à la hâte dans les années 1960. Au détour d'une rue, le chant des oiseaux, le bourdonnement d'une abeille ou le ruissellement d'un cours d'eau se fait entendre.

Car à Grande Synthe, tout a commencé par des arbres : « *Ma famille est originaire de Lorraine, explique Damien Carême, maire de la ville. Là-bas, il y avait beaucoup de forêts. Quand nous sommes arrivés à Grande-Synthe, mon père est resté muet devant l'absence d'arbres. Il a voulu en planter* ». À l'époque, la ville compte déjà plus de 20 000 habitants, principalement des ouvriers de la sidérurgie. Devenu maire en 1971, le père de Damien Carême décide de reboiser la ville : l'histoire verte de la commune commence.

L'habitant reste la priorité

Quatre décennies après ce premier reboisement, la nature a regagné ses droits. Aujourd'hui, Grande Synthe compte 353 hectares urbanisés pour 400 d'espaces verts, 150 de forêts et 43 d'étangs. Une explosion verte qui profite aux habitants : « *Chaque maison est située à moins de 300 mètres d'un jardin et tous les Synthois disposent d'au moins 127 mètres d'espaces verts chacun. Pour rapprocher les habitants de la terre, la ville met à leur disposition 600 parcelles de jardins potagers* », précise le maire.

Car avant toute chose, c'est le bien être des Synthois qui intéresse Damien Carême : « *Notre première politique reste sociale. Nous sommes dans une ville durement touchée économiquement au sein d'une région qui l'est aussi. Près d'un quart de la population n'a pas d'emploi. Grande-Synthe est la 47^e ville la plus pauvre de France. Nous agissons là dessus en priorité* ». Mais chez ce socialiste « *depuis le début* », politique de développement durable et politique sociale sont indissociables : « *Il faut aider les gens dans l'immédiat mais aussi sur le long terme. Les populations en difficulté sociale seront les plus touchées par les problèmes environnementaux* ».

Au départ, Damien Carême ne se destinait pas à reprendre le flambeau paternel. « *J'avais dit, jamais je ne deviendrai maire!* » confie-t-il avec un grand sourire. « *Mais quand on veut faire évoluer les choses, on se doit de s'engager et de prendre des responsabilités* ». Il décide donc de se présenter en 2001. Sa liste sort vainqueur des élections, c'est le début d'une carrière riche en réussites : il est réélu en 2008 et 2014, devient également vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque chargé de la transformation écologique et sociale de l'agglomération, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais et tout récemment... président de l'Association des maires Ville & Banlieue.

En bas des tours d'un quartier en rénovation, les habitants semblent contents. Ils donnent l'accolade au maire et l'invitent à venir goûter les légumes bios des jardins partagés. Pour Damien Carême, l'écologie, « *si l'on est patient et déterminé* », peut changer la ville et la vie des habitants. L'action politique aussi, et ça, Damien Carême l'a bien compris.

Arthur Créhalet

PROGRAMME

RÉFORME TERRITORIALE ET ACTION PUBLIQUE

MERCREDI 27 AOÛT

- 14h00 : Accueil
- 14h30 : Table ronde
 - L'état de la société française
 - invité : **Hubert Védrine**, ancien ministre, président de l'Institut François Mitterrand
- 17h00 : Table ronde
 - Perspectives du Gouvernement
 - Invité : **Michel Sapin**, ministre des Finances et des Comptes publics (*sous réserve*)

JEUDI 28 AOÛT

Nous proposons huit ateliers politiques et huit ateliers techniques, laissés aux libres choix des participants

ATELIERS POLITIQUES :

- L'emploi : Vers un cycle nouveau d'emploi et de croissance ?**
Invité : **François Rebsamen**, ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social (*sous réserve*)
- Développement durable, transition écologique et transition énergétique**
Invités : **Sabine Buis** et **Jean-Yves Caillet**, députés (*sous réserve*)
- Le tourisme et le développement économique et social des territoires**
Invitée : **Carole Delga**, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire (*sous réserve*)
- La réforme pénale : Prévention de la récidive, la justice au XXI^e siècle**
Invitée : **Christiane Taubira**, Garde des Sceaux, ministre de la justice (*sous réserve*)
- Les nouvelles ruralités**
Invités : **Patrice Joly**, président du Conseil général de la Nièvre; **Jean-Pierre Saulnier**, président du Conseil général du Cher, **Jean-Jacques Lozach**, président du Conseil général de la Creuse (*sous réserve*)
- Collectivités : quels financements pour quelles compétences ?**
Invité : **André Vallini**, secrétaire d'État à la Réforme territoriale, **André Laignel**, 1^{er} vice-président de l'AMF, président du Comité des Finances locales, **Bernard Soulage**, vice-président de la région Rhône Alpes, **Estelle Grellier**, députée de la Seine-Maritime, secrétaire nationale du PS aux services publics, à la décentralisation et à la modernisation de l'Etat (*sous réserve*)
- Un an après la loi ESR quel avenir pour l'enseignement supérieur ?**
Invitée : **Geneviève Fioraso**, secrétaire d'Etat chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (*sous réserve*)

ATELIERS TECHNIQUES :

JEUDI MATIN

- Prise de parole en public
- Écrire pour son lecteur
- Budget d'une commune
- L' élu municipal et son environnement

JEUDI APRÈS-MIDI

- Prise de parole en public
- Relations avec la presse
- Les marchés publics
- L' élu minoritaire, élu à part entière

VENDREDI 29 AOÛT MATIN

- L'organisation territoriale de la France et les enjeux des élections régionales et départementales**
Invitée : **Marylise Lebranchu**, ministre de la Décentralisation, de la Réforme de l'État et de la Fonction publique, **Pierre Cohen**, président de la Maison des élus, **Olivier Dussopt**, député de l'Ardèche, **Alain Rousset**, président de l'Association des Régions de France, **Claudy Lebretton**, président de l'Assemblée des départements de France (*sous réserve*)
- Quel rôle pour le Parlement européen ?**
Invité : **Martin Schulz**, président du Parlement européen (*sous réserve*)

Recherche d'emploi: la FNESR et l'Association des directeurs de cabinet mutualisent leurs services

Pour répondre tant aux besoins de recrutement des collectivités que des collaborateurs de cabinet en recherche d'emploi, la Fédération Nationale des Élus Socialistes et Républicains et l'association DIRCAB (association des collaborateurs de cabinet des collectivités locales à direction socialiste et républicaine) ont décidé de se rapprocher.

L'association DIRCAB a mis en place sur son site internet une bourse de l'emploi dédiée aux collaborateurs de cabinet et plus généralement aux contractuels de la fonction publique territoriale. L'objectif est également d'apporter des réponses aux élus qui, battus, pourraient rencontrer des difficultés professionnelles.

ÉLUS: vous recherchez un collaborateur de cabinet (directeur, directeur adjoint, chef, chargé de mission)? DIRCAB met en ligne votre offre d'emploi sur son site internet. Il suffit de l'adresser à assodircab@gmail.com et à la FNESR (n.soret@maisondeselus.fr). Cette offre d'emploi ne sera visible que par les 520 adhérents de l'association, qui regroupe des collaborateurs membres ou proches du Parti Socialiste. Vous pouvez aussi consulter librement des CV en ligne sur www.dircab.net. Si vous souhaitez que votre offre d'emploi ne soit pas publiée mais étudiée par l'association qui sera en mesure de vous transmettre directement des CV, vous pouvez l'indiquer dans le mail adressé à assodircab@gmail.com.

COLLABORATEURS-COLLABORATRICES: pour que vos CV apparaissent sur le site de l'association, vous pouvez les adresser à assodircab@gmail.com, ainsi qu'à la FNESR (n.soret@maisondeselus.fr).

Vous venez d'être élu !

Communes

DÉPARTEMENTS & RÉGIONS de France

l'outil indispensable à votre service
pour vous informer

BULLETIN D'ABONNEMENT
une année pour 120 € HT



LE TRIMESTRIEL



LA NEWSLETTER



DES HORS SÉRIES



Collectivité ou organisme

Nom - Prénom

Fonction

Adresse

Adresse électronique

Nombre d'abonnements

(joindre la liste et les coordonnées postales et mails des destinataires)

Chaque élu peut demander la prise en charge notamment par sa collectivité de son abonnement au titre de la formation des élus.

Règlement par chèque à l'ordre de :

Communes de France, 8 bis, rue de Solferino 75007 Paris

Mandat administratif : BFCC PARIS AGENCE DE COURCELLES 42559-00001-51000012960-40

Communes de France 8 bis, rue de Solferino 75007 Paris

Tél. 01 42 81 41 36 - Fax. 01 48 74 00 78

mail. redaction@mde-communes-de-france.fr



Communes

DÉPARTEMENTS & RÉGIONS de France

Bon de commande au numéro



T1



T2



T3



T4



T5



T6



T7



T8



T9



T10-11



T12



T13



Hors série n°1

Collectivité ou organisme

Nom - Prénom

Fonction

Adresse

Adresse électronique

Je souhaite commander les trimestriels numéros : **T1 T2 T3 T4 T5 T6 T7**
au prix de 25€ le numéro

T8 T9 T10-11 T12 T13 Hors série n°1

Les élus peuvent demander la prise en charge de cet abonnement au titre de la formation des élus.

Règlement par chèque à l'ordre de :

Communes de France, 8 bis, rue de Solferino 75007 Paris

Mandat administratif : BFCC PARIS AGENCE DE COURCELLES 42559-00001-51000012960-40

Communes de France 8 bis, rue de Solferino 75007 Paris

Tél. 01 42 81 41 36 - Fax. 01 48 74 00 78

mail. contact@maisondeselus.fr

Signature, date

et cachet de la collectivité